N° 1106 - OCTOBRE 2006 PRIX : 2.30 €

# Des ménages toujours plus petits

### Projection de ménages pour la France métropolitaine à l'horizon 2030

Alain Jacquot, division Logement, Insee

ous l'hypothèse d'une évolution tendancielle de la natalité, de la mortalité, des migrations et des comportements de cohabitation, l'augmentation annuelle moyenne du nombre de ménages entre 2005 et 2030 pourrait être comprise entre 236 000 et 261 000. Cette croissance, rapide les premières années, s'atténuerait ensuite. À l'horizon 2030, le nombre de ménages serait ainsi supérieur d'environ un quart à sa valeur présente, et le nombre moyen de personnes par ménage serait compris entre 2,04 et 2,08 au lieu de 2,31 en 2005. Imputable en grande partie au vieillissement de la population, la baisse de la taille des ménages est quasiment inéluctable.

Le nombre de ménages (définitions) tend à croître plus vite que la population : + 1,24 % par an en moyenne pour le nombre de ménages entre 1975 et 2005, + 0,48 % pour la population (tableau 1). Le nombre moyen de personnes par ménage tend en effet à baisser : égal à 2,9 en 1975, il n'est plus que de 2,4 en 1999 et de 2,3 en 2005.

# L'impact du vieillissement de la population sur la taille des ménages

Deux facteurs principaux influent sur l'évolution du nombre de personnes par ménage : l'évolution de la structure par sexe et âge de la population, et les comportements de cohabitation (à sexe et âge donnés). La structure par âges importe car les ménages de personnes âgées, qui n'ont plus d'enfants à charge, sont des ménages plus petits que la moyenne (graphique 1). Depuis vingt ans, les déformations de la structure par âges expliquent une bonne moitié de l'évolution du nombre de personnes par ménage. Cumulées à la croissance de la population, elles expliquent selon les périodes entre les deux tiers et quatre cinquièmes de la croissance du nombre de ménages.

Les générations nombreuses du baby-boom - nées entre 1945 et 1965 - arrivent maintenant aux âges où l'on voit habituellement ses enfants quitter le nid. Sous le simple effet de la croissance de la population et de la poursuite de son vieillissement (graphique 2), il y aurait en moyenne 159 000 ménages supplémentaires chaque année d'ici à 2030, sous les hypothèses de fécondité, de mortalité et de migrations retenues dans le scénario central de la projection de population de l'Insee (stabilité de la fécondité à 1,9 enfant par femme, évolution tendancielle de la mortalité, et solde migratoire annuel de + 100 000 personnes). La contribution des déformations de la pyramide des âges devrait ralentir progressivement - mais non s'annuler - au fur et à mesure que s'épuisera le phénomène d'entrée des générations nombreuses du baby-boom dans les classes d'âge où les tailles de ménages sont plus faibles : proche de 190 000 en début de période de projection, elle ne sera plus que de 150 000 à l'horizon de celle-ci.

### Croissances comparées de la population et du nombre de ménages

	1975	1982	1990	1999	2005	Évolution annuelle moyenne sur la période 1975-2005 (%)
Population (milliers)	52 599	54 296	56 652	58 492	60 702	+ 0,48
Nombre de ménages (milliers)	17 745	19 589	21 542	23 776	25 689	+ 1,24
Nombre de personnes par ménage	2,88	2,70	2,57	2,40	2,31	- 0,74

Sources: recensements 1975 à 1990, estimations à partir du recensement 1999, de Sitadel et de l'enquête annuelle de recensement 2005. Insee et SESP,





## L'érosion des modes traditionnels de cohabitation

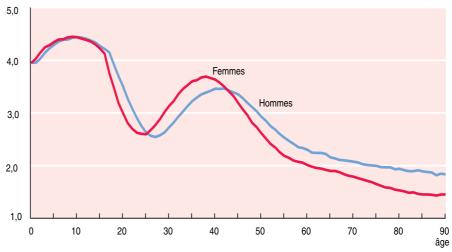
Le nombre moyen de personnes par ménage diminue aussi du fait de la relative désaffection dont souffrent les modes « traditionnels » de cohabitation. Alors qu'en 1982, 83 % des hommes de 35 ans vivaient en couple, ils ne sont plus que 71 % en 2005 ; chez les femmes, les proportions correspondantes sont de 85 % et 74 % (graphique 3). Corrélativement, au même âge, 11,3 % des femmes sont à la tête d'une famille monoparentale et 8,7 % vivent seules, alors qu'elles étaient 6,7 % et 4,5 % respectivement en 1982. Depuis vingt ans, la vie en couple cède du terrain et de plus en plus de personnes vivent seules - excepté toutefois aux âges élevés, où les gains d'espérance de vie ont pour effet de retarder le veuvage. C'est la tranche d'âge 25-50 ans qui est la plus concernée par ce phénomène. Les unions libres, en moyenne plus fragiles que les mariages, concernent une proportion croissante des couples, et si les taux de divorce observés actuellement pour chaque durée de mariage devaient perdurer, ce sont 43 % des mariages qui se termineraient par un divorce et non plus 33 % comme au début des années quatre-vingt-dix. La vie en couple semble présenter également moins d'attrait pour les jeunes : quand ils quittent leurs parents, à un âge en moyenne guère plus élevé qu'il y a vingt ans, c'est plus souvent pour vivre seul (au moins transitoirement) que pour vivre en couple.

L'indépendance économique des femmes joue plutôt en défaveur de la vie en couple. Depuis trente ans, plus diplômées que leurs aînées, elles ont rejoint massivement le monde du travail, en particulier dans les emplois tertiaires - qui se sont développés, alors que l'emploi industriel et agricole diminuait. Elles interrompent plus rarement leur carrière pour s'occuper de leurs enfants. Des inégalités subsistent certes entre hommes et femmes dans la sphère professionnelle ou dans la répartition des tâches domestiques, mais les hommes et les femmes exercent aujourd'hui (ou sont en mesure d'exercer) des fonctions moins différenciées que par le passé. Cette moindre complémentarité et cette plus grande substituabilité entre les hommes et les femmes réduisent les gains à attendre de la vie à deux.

En l'absence de modifications brutales et/ou importantes de notre environnement économique, tout laisse à penser que ces tendances devraient se poursuivre à un rythme soutenu. Dans certains pays, la taille moyenne des ménages est déjà plus faible (États-Unis, pays nordiques). Par conséquent, il est

plausible que la désaffection pour la vie en couple, la montée de la vie en solitaire et de la monoparentalité se poursuivent à un rythme soutenu et régulier jusqu'en 2030. Les personnes aujourd'hui âgées de 60 à 75 ans sont nées pendant la guerre ou avant-guerre et ont été peu enclines à vivre seules ; demain,

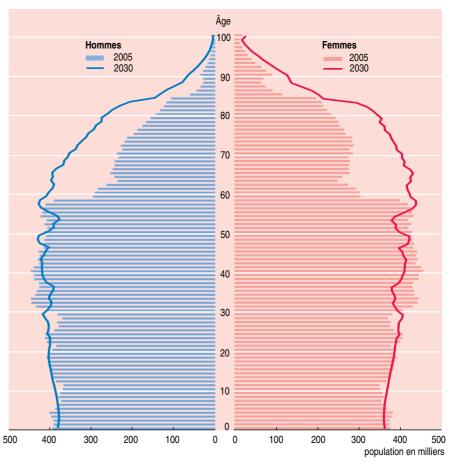
#### ① Taille des ménages par sexe et âge des individus en 2005



Lecture : en 2005, une femme de 30 ans vit dans un ménage de trois personnes en moyenne, c'est-à-dire qu'elle cohabite avec deux personnes.

Source : enquête annuelle de recensement 2005, Insee.

### 2 Pyramide des âges en 2005 et 2030



Source : bilan démographique 2005 et projection de population, Insee.

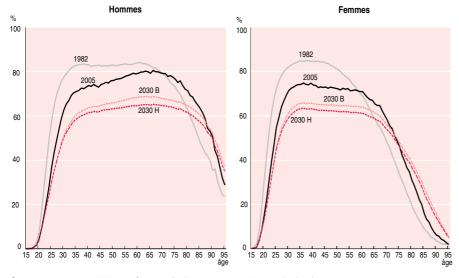
parviendront aux mêmes âges des générations plus récentes, qui ont vécu l'essor du divorce. La proportion de personnes en couple pourrait par conséquent baisser un peu plus entre 60 et 75 ans que dans les classes d'âge plus jeunes, tandis qu'au-delà de 80 ans, le veuvage devrait intervenir de plus en plus tardivement du fait des progrès de l'espérance de vie et de la réduction des écarts en la matière entre hommes et femmes. Par ailleurs. l'entrée en institution des personnes âgées devrait être de plus en plus tardive car l'espérance de vie sans incapacité a tendance à augmenter au moins aussi rapidement que l'espérance de vie et la durée du séjour en institution se réduit. Chez les jeunes, la projection repose sur l'hypothèse d'une stabilité de l'âge au départ du foyer parental, dans la lignée de ce qui est observé depuis vingt ans, avec une très légère augmentation de la proportion de jeunes vivant seuls et une légère diminution de la proportion de ceux qui vivent en couple.

#### Deux scénarios tendanciels

L'ampleur des évolutions attendues est calibrée en référence aux observations des dernières périodes intercensitaires. L'observation relative à la période la plus récente (1999-2005) est à ce stade un peu plus fragile que celle de la période 1990-1999 : d'une part, parce que la nouvelle méthode de recensement introduit des améliorations (comme l'introduction d'une question sur la vie en couple) permettant d'appréhender plus finement les situations individuelles (notamment en matière de modes de cohabitation), mais qui sont susceptibles de rendre plus difficile la comparaison des chiffres du nouveau recensement avec ceux issus des anciens recensements; d'autre part, parce qu'on ne dispose pas pour cet exercice de projection des résultats d'un cycle complet de recensement. Pour ces raisons, on retient deux scénarios, l'un prolongeant avec un poids important l'observation de la

période 1999-2005 et un poids faible la période 1990-1999 (scénario « haut »), l'autre privilégiant la tendance de la période 1990-1999 (scénario « bas »). La contribution des comportements de cohabitation à la croissance annuelle du nombre de ménages est supposée approximativement stable sur la période de projection, autour de 77 000 dans le scénario bas (B) et de 103 000 dans le scénario haut (H), ce qui porte à 236 000 et 261 000 la croissance moyenne attendue du nombre de ménages dans les scénarios B et H respectivement (tableau 2). À l'horizon de la projection, le nombre de ménages pourrait ainsi s'accroître de l'ordre d'un quart (+ 22,9 % dans le scénario B, + 25,4 % dans le scénario H). La proportion de personnes seules, égale à 14 % en 2005, atteindrait à l'horizon de la projection 20,3 % dans le scénario B et 22,1 % dans le scénario H. Corrélativement, les personnes seules représenteraient 43,2 % et 46,0 % des ménages dans les scénarios B et H contre 33,0 % aujourd'hui.

### ③ Proportion de personnes vivant en couple selon le sexe et l'âge



Source: recensement 1982, enquête annuelle de recensement 2005 et projection, Insee.

#### **Variantes**

Un accroissement (resp. un abaissement) progressif de la fécondité jusqu'à 2,1 (resp. 1,7) enfant par femme n'aurait qu'un impact très modeste sur le nombre de ménages (de l'ordre de 60 000 en 2030), car à l'horizon de la projection, la majeure partie du surcroît d'enfants n'aura pas encore atteint l'âge adulte. Il aurait un impact plus sensible sur le nombre moyen de personnes par ménage, le relevant (resp. l'abaissant) de 0,05 à l'horizon de la projection. La taille moyenne des ménages atteindrait par conséquent 1,99 avec une fécondité basse et les hypothèses de cohabitation du scénario H, et 2,13 avec une fécondité

#### Principaux résultats des deux scénarios

Croissance annuelle du nombre de ménages (milliers)	1982-1989	1990-1998	1999-2004	2005-2009	2010-2014	2015-2019	2020-2024	2025-2029
due à la croissance de la population	107	76	147	137	125	112	104	101
due aux déformations de sa structure par âge		104	64	51	34	30	48	52
ue à l'évolution des comportements de cohabitation (scénario B)		1 68	108 {	82	96	70	71	65
due à l'évolution des comportements de cohabitation (scénario H)		00	100 )	100	108	104	104	97
Total scénario bas (B)	244	248	319 {	270	254	212	224	218
Total scénario haut (H)	244			288	267	245	256	250
Nombre de personnes par ménage	1990	1999	2005	2010	2015	2020	2025	2030
Scénario bas (B)	0.57	0.40	0.01	2,25	2,20	2,16	2,12	2,08
Scénario haut (H)	2,57	2,40	2,31	2,24	2,19	2,14	2,09	2,04

Source : recensements de la population 1982 à 1999, enquête annuelle de recensement 2005 et projection, Insee.

personne de référence est l'homme ou la femme le plus âgé ayant un emploi ou au chômage, et à défaut, l'adulte le plus âgé.

élevée et les hypothèses de cohabitation du scénario B. Comparées aux hypothèses de fécondité, les hypothèses de mortalité ont un impact beaucoup plus marqué sur le nombre de ménages mais nettement plus modéré sur le nombre de personnes par ménage. On peut aussi étudier la sensibilité des résultats à l'hypothèse de solde migratoire. Avec un solde migratoire annuel de 150 000 (au lieu de 100 000 dans le scénario tendanciel), le nombre de ménages en 2030 serait accru d'environ 550 000, sous l'hypothèse que le surcroît de migrants adopte les mêmes comportements de cohabitation que la population autochtone, à sexe et âge donnés. Cette hypothèse peut toutefois prêter à discussion, car l'impact en terme de nombre de ménages d'un surcroît de solde migratoire est sans doute très différent selon la provenance géographique des personnes et le type d'immigration (main-d'œuvre, regroupe-

ment familial...). Dans toutes les variantes étudiées, le nombre moyen de personnes par ménage est compris à l'horizon de la projection entre 1,99 et 2,13 et s'inscrit donc en baisse très sensible en 2030 par rapport à 2005 (2,31). Même avec les comportements de cohabitation constatés en 2005 - à sexe et âge donnés - le nombre moyen de personnes par ménage (2,20 en 2030) serait encore nettement inférieur à celui observé en 2005. Ce n'est qu'en supposant un retour aux comportements de cohabitation de 1990 qu'à l'horizon 2030 la taille moyenne des ménages pourrait être comparable à ce qu'elle est aujourd'hui. Un tel retour à des comportements de cohabitation constatés quarante ans plus tôt est a priori très peu probable, sauf à imaginer une régression généralisée des niveaux de

vie.

L'estimation du nombre de ménages et de logements au 1er janvier 2005 (« bilan annuel logement »), réalisée en coopération avec le Service Économie Statistique et Prospective (SESP) du ministère de l'Équipement, met en cohérence deux sources principales : les enquêtes annuelles de recensement et Sitadel (suivi de la construction neuve).

Sources

L'Insee a publié récemment les résultats de sa nouvelle projection de population (Robert-Bobée, 2006) qui tient compte des inflexions enregistrées depuis le début des années 2000 en matière de fécondité, de mortalité et de migrations. La disponibilité de cette nouvelle projection, ainsi que les premiers résultats du nouveau recensement en matière de modes de cohabitation, conduisent l'Insee à revoir également sa projection du nombre de ménages. La précédente projection était assise sur les résultats du recensement de 1999 ; elle tablait sur une poursuite de l'évolution des comportements de cohabitation, mais à un rythme progressivement amorti. Or depuis le début des années 2000, la taille moyenne des ménages a baissé à un rythme un peu plus soutenu que ce qui avait été anticipé. Les hypothèses de la présente projection et leur calibrage sont le résultat d'une concertation avec des universitaires et des organismes intéressés (ministères concernés, organismes publics et parapublics à compétence nationale dans le domaine du logement...)

#### **Définitions**

Un ménage est l'ensemble des personnes qui partagent une même résidence principale, sans qu'elles soient nécessairement unies par des liens familiaux (filiation ou alliance). Un ménage se réduit à une personne lorsqu'elle vit seule. Les personnes résidant en collectivités sont considérées comme vivant hors ménages : c'est le cas des étudiants en résidence universitaire, des hospitalisés de longue durée, des personnes âgées en maison de retraite... Au sein d'un ménage, dans le cas d'un couple, la personne de référence est par convention l'homme le plus âgé ayant un emploi ou chômeur (c'est-à-dire actif), ou bien s'il n'y a pas d'actif, l'homme le plus âgé ; s'il n'y a pas de couple au sein du ménage, la

Une **projection** n'est pas une prévision. Pour chacun des deux sexes et à chaque âge, on prolonge sur la période de projection la tendance observée aux recensements en matière d'évolution de la répartition de la population entre les six modes de cohabitation suivants : personnes hors ménages ordinaires, personnes seules, enfants, adultes en couple, adultes à la tête d'une famille monoparentale et personnes hors familles dans un ménage d'au moins deux personnes. Les grandeurs économiques susceptibles d'influer sur ces comportements (revenus des ménages, prix des logements, taux d'intérêt, aides à la pierre, aides à la personne...) sont elles aussi – implicitement - supposées évoluer tendanciellement.

#### **Bibliographie**

Jacquot Alain: « La demande potentielle de logements : l'impact du vieillissement de la population », Insee Première n° 875, décembre 2002.

Jacquot Alain (2003): « Vieillissement de la population et demande de logements », L'observateur de l'Immobilier n° 56-57.

Jacquot Alain et Christelle Minodier « Enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005 - 31,3 millions de logements au 1er janvier 2005 », Insee Première n° 1060, janvier 2006.

Prioux France (2005): « La situation démographique en France », Population, Vol. 60 n° 4, Ined.

Robert-Bobée Isabelle : « Projections de population pour la France métropolitaine à l'horizon 2050 », Insee Première n° 1089,

Robine Jean-Marie et Mormiche Pierre : « L'espérance de vie sans incapacité augmente », Insee Première n° 281, octobre

Villeneuve-Gokalp Catherine (2001): « Les jeunes partent toujours au même âge de chez leurs parents », Économie et Statis*tique* n° 337-338, Insee.

Jacquot Alain (2006), Projections de ménages pour la France métropolitaine, document de travail n° F0605, Insee.

Direction Générale : 18, Bd Adolphe-Pinard 75675 Paris cedex 14

Jean-Michel Charpin Rédacteur en chef : Daniel Temam Rédacteurs :

C. Benveniste, C. Dulon, T. Méot, A.-C. Morin

Code Sage IP061106 ISSN 0997 - 3192 © INSEE 2006

Maquette: PT

INSEE PREMIÈRE figure dès sa parution sur le site Internet de l'Insee : www.insee.fr (rubrique Publications) Vous pouvez vous abonner gratuitement aux avis de parution dans http://www.insee.fr/fr/ppp/abonnement/abonnement.asp#formulaire

DOLLET III D / IDOITILE III EIT	71 IIIOEE I IIEIIIIEIIE				
À RETOURNER À : INSEE/CNGP, Service Abonnement - B.P. 402 - 80004 Amiens CEDEX 1					
Tél.: 03 22 97 31 70 Fax: 03 22 97 31 73					
OUI, je souhaite m'abonner à INSEE PREMIÈRE - Tarif 2006					
Abonnement annuel: ☐ 74 € (France) ☐ 92 €	E (Étranger)				
Nom ou raison sociale :	Activité :				
Adresse :					
	_ Tél :				
Ci-joint mon règlement en Euros par chèque à l'ordre de l'INSEE :					
Date :	Signature				

RILLIETIN D'ARONNEMENT A INSEE DREMIERE

Directeur de la publication : DE LA STATISTIQUE **ET DES ÉTUDES** ÉCONOMIQUES